



Assurance auto - releve d information

Par **FREDAUR_old**, le **05/11/2007** à **20:43**

MON ANCIENNE ASSURANCE ME REMET MON RELEVÉ D INFORMATION STIPULANT QUE JE DISPOSE D UN BONUS DE 0.50 DEPUIS 3 ANS.
MA FUTURE ASSURANCE SE REFUSE DE ME PRATIQUER UN TARIF TENANT COMPTE DE CE COEFF DU FAIT DE L ANNEE D OBTENTION DU PERMIS 05/1997.
EN A T ELLE LE DROIT ?
QUE PUIS JE FAIRE ? PUIS JE DISPOSER D UN RECOURS ?
MERCI

Par **jeetendra**, le **07/11/2007** à **13:21**

bonjours pour votre probleme vous pouvez toujours faire jouer la concurrence en allant voir d'autres compagnies d'assurance ou des mutuelles pour obtenir un meilleur tarif.
Si le probleme persiste contactez le bureau central de tarification 11 rue de la rochefoucault paris 75431 telephone 0153322414 competent en matiere de bonus- malus-surprime.
Esperant vous avoir modestement aidé, bien cordialement